

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 24/01/2008 - Convocation du 16/01/2008  
Compte rendu affiché le : 01/02/2008

Président de séance : M. Paul LAFFLY  
Secrétaire de séance : Mme Danielle BROSSARD

Ref : CC

| Nombre de conseillers |    |
|-----------------------|----|
| En exercice           | 29 |
| Présents              | 20 |
| Votants               | 25 |

**Présents :** M. LAFFLY; M. FAURE; M. POINT; M. CHATUT; Mme BOUHEY; M. AUROY; M. RODRIGUEZ; M. OLLIVIER; M. MEYER; Mme BROSSARD; M. CHRETIN; Mme MARMONIER; Mlle VEYRIER; Mme PERRIN; Mme GLATARD; Mme DESVIGNES; M. GONDELAUD; Mlle MILLET; M. BELLOT; M. BOUREZG

**Absents représentés :** Mme GUERIN (pouvoir à Mme GLATARD); Mme WYMANN (pouvoir à Mme BOUHEY); M. GOSSET (pouvoir à M. GONDELAUD); M. FORGET (pouvoir à M. RODRIGUEZ); M. MACHURAT (pouvoir à M. BELLOT)

**Absents :** Mme BERRA; Mme ZUILI; M. FERNANDES; Mme LABASOR.

## **Objet : Mission diagnostic et schéma directeur d'aménagement**

Pour faire suite à la réflexion engagée sur l'évolution du quartier du Vieux Château, il convient de définir les options qui pourraient être retenues pour l'aménagement du secteur Nord Est d'une partie du centre-ville, secteur formé par la zone comprise entre les rues Pollet, Wissel, Dugelay.

Le site est particulièrement stratégique : entrée de ville, lien entre le secteur historique et le Vallon des Torrières. Il constitue l'un des secteurs d'évolution de la commune présentant le plus de potentialités.

Il est proposé de demander à un cabinet spécialisé la réalisation d'une étude analysant les potentialités architecturales urbaines et paysagères ainsi qu'une proposition de schéma directeur d'aménagement du quartier. L'objectif consiste en la mise en valeur du site dans le cadre du développement durable et de sa réintégration dans le tissu urbain.

## **Le Conseil Municipal, à l'unanimité :**

- OUI l'exposé de Monsieur l'adjoint délégué, et après en avoir délibéré,
- VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
- VU le Code des Marchés Publics
- VU les différentes démarches réalisées en vue de bénéficier d'une prestation d'études conformes aux objectifs définis ci-dessus,
- CONSIDERANT l'importance pour l'aménagement urbain du centre de Neuville, de disposer d'éléments fiables sur les évolutions possibles du secteur considéré,
- **DECIDE de confier une mission de diagnostic et de réalisation d'un schéma directeur d'aménagement relatif à l'évolution du secteur Pollet, Wissel, Dugelay,**
- **CONFIE cette mission, après recherche réalisée conformément aux procédures décrites par le Code des Marchés Publics, au cabinet Archipat pour un montant total maximum hors taxes de 8 000 euros,**
- **ADOpte le contenu de la mission définie comme suit :**
  - \* analyse et diagnostic de l'état des lieux
  - \* perspectives et proposition d'aménagement
  - \* animation de la mission
- **AUTORISE Monsieur le Maire à procéder à toutes les opérations relatives à cette affaire?**
- **DIT que la dépense correspondante figure au budget communal.**

*Après en avoir délibéré les mêmes jour, mois et an que ci-dessus.*

Pour Extrait Conforme,  
NEUVILLE-SUR-SAÔNE,  
Le 24 janvier 2008  
Le Maire,  
Paul LAFFLY.

Acte rendu exécutoire après  
Dépôt en préfecture le 05/02/2008  
Publication ou affichage du 05/02/2008  
Paul LAFFLY,  
Maire.

